

AVIS PUBLIC PROMULGATION RÈGLEMENT Nº 1709-28

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ:

QUE le Règlement nº 1709-28 intitulé :

Règlement modifiant le Règlement imposant un mode de tarification pour le financement de certains biens, services ou activités n°1709 afin d'ajuster les frais relatifs à la location des salles communautaires, gymnases scolaires et terrains sportifs

a été adopté par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion à la séance ordinaire du 4 mars 2024.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement sur le site Internet de la Ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce 6e jour du mois de mars 2024.

Zoë Lafrance, avocate, OMA

Greffière

Le présent avis peut être consulté sur le site Internet de la ville au <u>www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca</u>